

Dans son exposé budgétaire, l'an dernier, le ministre s'est montré beaucoup plus catégorique; aussi, j'aimerais à citer quelques paragraphes de son discours. J'ai ici les *Débats* français de la session de 1958, et, comme l'atteste la page 1298 du volume II, voici ce que le ministre disait:

Même si l'accès au marché américain est devenu plus facile depuis dix ans et même si le tarif américain a été sensiblement réduit, la pénétration sur ce marché reste difficile et incertaine pour maintes catégories de marchandises produites au Canada.

Le ministre ajoutait plus loin:

Les plus graves de tous ces ennuis sont peut-être les incertitudes découlant des nombreuses clauses de résiliation qu'on trouve dans les lois et les méthodes administratives des États-Unis. Inutile de rappeler aux honorables députés les récentes restrictions qu'on a imposées contre le pétrole canadien et la menace qui ne cesse de planer sur nos exportations de plomb, de zinc et de cuivre, en dépit des obligations assumées aux termes d'accords commerciaux fermes.

En disant cela, le ministre avait raison. Et, un peu plus loin, le ministre disait:

Nous comprenons difficilement pourquoi les États-Unis traitent de cette façon leur meilleur client, leur voisin et ami. Nous avons bien expliqué aux autorités américaines que toute mesure pouvant accroître les difficultés que nous éprouvons à vendre nos produits sur le marché des États-Unis ou d'autres pays ne peut qu'amoindrir nos possibilités et notre volonté d'importer des marchandises américaines.

Cela constituait, pour ainsi dire, un genre de menace. Et le ministre ajoutait:

Ce bref examen de nos problèmes commerciaux avec les États-Unis indique la nécessité de prendre des mesures énergiques et constructives. Nous avons l'intention d'insister pour obtenir à des conditions raisonnables une plus grande facilité d'accès au marché américain et nous continuerons à nous opposer dans toute la mesure de nos moyens à toute tentative d'accroître les obstacles qui s'opposent aux exportations canadiennes sur ce marché.

Là encore, monsieur l'Orateur, le ministre avait raison.

En même temps, nous continuerons de favoriser l'essor et la diversification des industries canadiennes efficaces, de manière qu'une proportion toujours croissante de nos besoins puissent être satisfaits économiquement par la production nationale.

Voilà, monsieur l'Orateur, ce que l'honorable ministre disait l'an dernier; il semblait faire preuve d'assez d'énergie. Il semblait décidé à convaincre ses collègues de faire certaines représentations à nos amis du Sud,—du moins, c'est ce que nous comprenions,—et ce, le plus vite possible. Cependant, l'extrait de l'exposé budgétaire de 1959, que j'ai lu tout à l'heure, est tout à fait différent. Le ministre y va avec une patte de velours. Il ne dit pas que les États-Unis devraient acheter plus de nos produits ni que le gouvernement va continuer d'insister pour que

nos voisins du Sud achètent une plus grande quantité de nos produits.

Monsieur l'Orateur, il nous faut nous rendre compte,—et ceci est très important,—que plusieurs des difficultés et des problèmes qui nous sont communs, à nous Canadiens et à nos amis les Américains, ont leur racine dans nos échanges commerciaux.

A ce sujet, je voudrais citer un exemple. Je veux parler de l'appréhension qui existe actuellement au Canada,—et cela est un fait,—relativement à l'exploitation future d'une industrie en particulier, soit l'industrie minière.

Pour celle-ci comme pour toute l'économie, les poussées de l'inflation se continuent à l'heure actuelle et constituent en effet un grave danger. La concurrence dans la conquête des marchés mondiaux est plus prononcée à l'heure actuelle qu'elle ne l'était avant la deuxième Grande Guerre. Les autres pays producteurs de minerais exploitent leurs ressources à une très grande allure. Cependant, un grand nombre d'entre eux ont une échelle de salaire et un coût de production qui ne constituent qu'une fraction des nôtres.

Il nous faut nous rappeler sans cesse que l'industrie minière au Canada dépend du commerce d'exportation et que les ressources en minerai ne sont des ressources que dans la mesure où elles sont exploitées, mises en production et placées sur les marchés. Autrement, elles ne sont que de la roche sans valeur.

Le plus considérable des marchés ou des débouchés que nous ayons pour nos produits miniers, et pour bien d'autres produits encore, est sans contredit celui des États-Unis. Les contrats que nous sommes en mesure d'obtenir de ce côté le sont en regard des mesures imposées par l'administration américaine, et ce à la suite de pressions exercées par les producteurs de ce pays qui voient dans ces mesures ou restrictions une meilleure protection pour leurs produits, et je dirai même le salut de leur propre industrie.

L'industrie minière canadienne espère et anticipe la possibilité de demeurer le plus grand fournisseur de cuivre, de zinc, de plomb, d'uranium, de minerai de fer et de bien d'autres métaux aux États-Unis, et ce pour des générations à venir et à un rythme toujours grandissant.

Toutefois, monsieur l'Orateur, les producteurs canadiens sont inquiets, je dirais même très inquiets. Ils comprennent naturellement les difficultés auxquelles nous devons faire face dans le moment, lesquelles sont causées par cette politique de protectionnisme qui existe chez nos voisins du Sud. Mais leur appréhension va plus loin que cela. Les producteurs canadiens se demandent si réellement le gouvernement canadien prend les: